

RENFORCER LA CITOYENNETE... POUR CONFORTER LA SOLIDARITE !

À l'évidence, la confusion entre citoyenneté et solidarité est patente !

En vérité, la « solidarité nationale », concept au nom duquel la majorité politique de l'époque entendait dorénavant ordonner la politique « en faveur des personnes handicapées » ainsi que le confirmait le premier article de la Loi d'orientation du 30 juin 1975, n'apparaissait déjà pas à quelques-uns et n'apparaît plus aujourd'hui à un nombre de plus en plus considérable de personnes, comme constitutive de citoyenneté, mais bien comme un masque commode à des inégalités toujours plus criantes.

Il n'est pas anecdotique à ce sujet de rapporter ici l'inquiétude d'un certain nombre de publicitaires s'exprimant dans le journal *le Monde* le 13 novembre 1999 pour qui " il n'est pas inutile que la publicité devienne plus subtile, plus humaine, plus solidaire, au moment où l'opinion publique s'interroge sur les inégalités croissantes qui destructurent nos sociétés ". Ces spécialistes du message bref mais ciblé et puissant, mesurant l'inquiétude de plus en plus prégnante de la population tentent, non de porter remède à la situation -- ce n'est d'ailleurs pas leur rôle --, mais d'utiliser l'aspiration de la population à plus de justice sociale pour lui distiller à travers un message la rassurant, l'invitation fondamentale à consommer. On rassure le citoyen pour permettre au consommateur d'exister pour le plus grand bonheur du marché. Comme le disent nos très humanistes publicitaires : " le marketing éthique tombe juste ".

Dans le même esprit, il est remarquable de constater que " le Téléthon est devenu un nouveau facteur de communication pour les entreprises qui y trouvent des intérêts autres qu'une simple défiscalisation de leur aide financière ", selon le fondateur de la fondation les " Voix du Téléthon " pour qui " le partenariat permet à l'entreprise d'afficher une bonne action en termes de communication externe. Il accompagne souvent une mobilisation du personnel de l'entreprise autour et pour le Téléthon. Le Téléthon devient alors un vecteur extraordinaire de communication interne au sein du personnel, étant même intégré quelquefois à la culture de l'entreprise. "

Si les missions de l'État et des services publics, si le concept même de services publics doit évoluer, si les frontières entre public et privé peuvent fluctuer, si le partage des rôles entre ces deux domaines peut évoluer, l'essentiel est que la qualité du service et l'égalité des citoyens soient non seulement sauvegardées mais approfondies.

De ce point de vue, les champs nouveaux sans cesse confiés aux différents acteurs associatifs dont la souplesse et la capacité d'innovation sont largement reconnues, contribuent à élargir l'action civile, ce qui est en soi un facteur de démocratie.

Pour autant, l'intérêt dont font preuve un certain nombre de grandes entreprises- via des fondations créées à cet effet à l'action d'associations luttant contre l'exclusion alors même qu'elles n'hésitent pas à licencier parfois massivement, et dans des conditions discutables, est étrange.

A fortiori lorsqu'elles n'hésitent pas à entraîner avec elles une partie de leur personnel pour les entraîner dans une action dite de " solidarité ", étrange ballet d'un jeu de rôles qui rappelle une forme de paternalisme que l'on croyait disparue.

Certes, l'Etat a pour fonction de synthétiser les intérêts catégoriels et de faire prévaloir ce qu'il est convenu d'appeler l'intérêt général. Certes, le Parlement, voire le Gouvernement, instances représentatives au terme d'élections démocratiques, ont pour fonction de gérer des discours et des volontés contradictoires et même conflictuelles, pour là encore faire prévaloir l'intérêt général, l'intérêt républicain, la méthode reposant sur le débat et parfois le compromis, empreints de bon sens et de civilité.

État démocratique par excellence, la France, État républicain a connu cinq républiques, et l'actuelle semble plaire aujourd'hui à toutes les forces politiques du pays, réalisant là une sorte de consensus, au point que la VI^e république souhaitée par quelques-uns et reprise par d'autres sous le vocable de Nouvelle république est en train de devenir la soeur jumelle de la... Ve république !

C'est la magie de l'État républicain que de renvoyer à la société un discours global, tout de cohérence et d'espoir, par essence audible par tous, transcendant les intérêts particuliers, sachant réunir autour de l'intérêt national, qui de fait devient l'objet de consensus.

Mais l'intérêt national ne peut faire objet de consensus de manière pérenne au faîte de la pyramide, que si à la base de la pyramide, de manière pérenne, l'intérêt vital de chaque individu est préservé, instaurant par la même un modèle social, dont la solidarité devient le ciment. L'homme en tant qu'individu isolé n'existe pas dans la société.

Et parce qu'il n'existe qu'en tant qu'être social, il ne peut exister qu'en tant que citoyen, même si cette existence le conduit à un combat sans cesse renouvelé pour faire valoir ses droits.

En ce sens, le combat pour la citoyenneté est un combat résolument moderne parce que porteur d'égalité, tandis que l'humanisme dont semble se prévaloir le combat pour la solidarité nationale ne peut conduire qu'à isoler l'humain du contexte social dans lequel il vit pour le conduire vers une spiritualité, dont on se doit de respecter les fondamentaux mais qui reste nécessairement une aventure strictement personnelle, une quête individuelle, une recherche de sens, une sorte de chemin de croix.

Opposer la solidarité à l'individualisme, c'est en quelque sorte habiller les effets de l'individualisme d'une charité saupoudrée.

Autre chose est l'action publique qui concourt à l'élaboration d'un projet collectif, voire d'un destin collectif à construire. Le partage des conséquences du progrès repose sur une notion d'égalité, de droits et de devoirs, c'est-à-dire de citoyenneté. La pratique effective de la citoyenneté par tous et pour tous est le moyen essentiel de remettre en cause le concept de " norme " justifiant toutes les inégalités. Ce sont les citoyens et non l'opinion qui doivent déterminer ce que sont les normes d'acceptabilité.

Il s'agit en réalité d'opposer à l'individualisme le concept d'égalité, acte fondateur d'une citoyenneté accomplie.

La citoyenneté, c'est aussi l'association de tous les citoyens, égaux et dissemblables tout à la fois. La citoyenneté s'exprime au travers du droit de participer et d'intervenir dans la vie de la Cité, a fortiori sur les décisions qui concernent la personne elle-même. Le droit et le devoir de participer et d'intervenir dans la vie sociale est à la base de démocratie.

En revanche, le développement du capitalisme, puis d'un système économique hégémonique et planétaire a contribué à remettre en cause fondamentalement les principes républicains de liberté et d'égalité, a fortiori de fraternité. La société de marché conduit à une fracture isolant deux groupes d'individus, le premier se situant au cœur de l'organisation de la production et des richesses, le second relégué dans un monde de marginalisation et d'exclusion dès lors qu'il ne peut prendre part à une activité de production dominée par une logique productiviste outrancière.

C'est ce système qui est fondamentalement à l'origine des facteurs environnementaux -- pas seulement architecturaux, bien entendu, mais aussi et surtout sociaux et culturels, législatifs et réglementaires -- qui, cumulés aux conséquences des déficiences des personnes, génèrent des situations de handicap par les obstacles qu'ils constituent, obstacles souvent franchis par des personnes dites valides mais qui deviennent tout à fait rédhibitoires pour les personnes dites handicapées.

De ce point de vue, le combat pour la suppression, ou à défaut pour la réduction, et éventuellement la compensation dans le même temps et chaque fois que de besoin, des situations de handicap est indissociable du combat pour l'égalité des droits et les citoyens.

Vincent Assante.
20 mai 2007.